

ce pays: l'anglais et le français. Les deux langues ont les mêmes prérogatives, par conséquent, les candidats à des brevets ou certificats peuvent choisir d'être examinés dans l'une des deux langues.

Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (avec Annexe)

Faite à Canberra le 20 mai 1980

En vigueur le 7 avril 1982

l'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé
le 1er juillet 1988

En vigueur pour le Canada le 30 juillet 1988

Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

Faite à Bruxelles le 14 juin 1983

Signée par le Canada le 10 décembre 1986

l'Instrument de ratification du Canada a été déposé
le 15 décembre 1987

En vigueur pour le Canada le 1er janvier 1988

Protocole d'amendement à la Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

Fait à Bruxelles le 24 juin 1986

l'Instrument d'acceptation du Canada a été déposé

le 15 décembre 1987

En vigueur pour le Canada le 1er janvier 1988

Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Fait à Genève le 28 septembre 1984

Signé par le Canada le 3 octobre 1984

l'Instrument de ratification du Canada a été déposé

le 4 décembre 1985

En vigueur pour le Canada le 28 janvier 1988